



Ploemeur, le 04/03/2019

Jusqu'où subir et supporter?

Depuis plusieurs mois, des collègues du SPIP subissent des propos désobligeants, des dénigrement, des manœuvres d'intimidation, pouvant aller même jusqu'au contact physique, de la part d'un personnel du centre pénitentiaire .

Ces faits sont connus de la Direction du SPIP, de celle de l'établissement et, a priori, également de la Direction Interrégionale. Toutefois, rien ne bouge puisqu'un dernier incident a eu lieu mardi 26 Février 2019 .

Il peut nous arriver de ne pas être d'accord dans l'exercice de nos missions respectives, mais rien ne saurait justifier de tels comportements de la part d'un collègue . Il appartient à chacun d'adopter une attitude professionnelle, c'est-à-dire, digne et respectueuse de nos missions respectives.

Cette situation ne peut plus durer ! A défaut de règlement de ce problème , les personnels du SPIP intervenant au CP, pourraient demander à ne plus y travailler. A l'heure où l'on se préoccupe des risques psychosociaux et de la Santé au travail, que dire de l'absence de soutien et de prise en compte de nos hiérarchies de cette réalité? Nous ne demandons qu'à travailler dans de bonnes conditions. La surpopulation pénale est suffisamment importante pour ne pas nous pénaliser entre nous.

Nous attendons que la direction du CP de Ploemeur et du SPIP 56 prennent mesure de ces événements et agissent pour garantir les meilleurs conditions de travail à chaque membre de l'administration.